

PROGRAMME DE FORMATION

PERMIS MOTO A1/A2

Programme construit à partir du référentiel permis MOTO

OBJECTIFS

À la fin de la formation, l'apprenant sera en capacité de:

- Conduire une motocyclette, avec ou sans side-car, d'une puissance n'excédant pas 35 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0.2 kW/kg. Ces motocyclettes ne doivent pas être issues d'un modèle développant plus de 70 kW.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 16 ans (A1) et 18 ans (A2)
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité française, ou justifier de la régularité de son séjour en France

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Entretien individuel
- Étude de documents justificatifs
- Présentiel durant la formation
- Délai d'accès à la formation : Temps de validation du dossier sur Ants pour commencer la conduite (environs 15 jours)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un entretien individuel les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.
- Aménagement des locaux pour l'accessibilité
- Orientation des personnes porteuses de handicap vers d'autres organismes si impossibilité de répondre à la demande (AGEFIPH, Services Spécialisés de la Mairie, ...)

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)
- Enseignants titulaires de Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (Titre Pro E.C.S.R.) autorisation d'enseigner en cours de validité.
- Autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

EFFECTIFS

Maximum 1 stagiaires par véhicule.

HORAIRES : 8h 12h - 13h 17h

LIEU : Saint André, Saint Denis, Saint Gilles

DEROULE PEDAGOGIQUE :

- **Une évaluation initiale obligatoire**: permettre d'évaluer le volume et le coût prévisionnel de la formation (il ne peut être inférieur à 20 heures de conduite, dont 8 heures de plateau et 12 heures de circulation)
- **Une formation théorique (ETM)**: comprendre la route, la signalisation, la circulation, les comportements positifs en matière de sécurité routière. Puis se présenter à l'examen du code moto ETM. Les cours de code se font en ligne ou sur demande avec un moniteur.
- **Une formation pratique**: intégrer l'apprentissage de la conduite du véhicule, ainsi que différents modules de sécurité routière destinés à renforcer le comportement positif de l'apprenti conducteur. Elle se déroule sur piste et en circulation, en liaison permanente avec votre formateur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Évaluation à l'entrée de formation
- Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)
- Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie A2 en piste et en circulation, à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux

FORMALISATION À L'ISSU DE LA FORMATION

- Permis de conduire de la catégorie A1 ou A2
- Certificat provisoire d'examen

DURÉE DE LA FORMATION

- Minimum 20 heures obligatoire

TARIF

- Selon la tarification en vigueur

CONTACT

ASR NOURBY FORMATION

740, rue de la Communauté

Immeuble Victoria

97440 SAINT ANDRE

☎ 06 93 62 73 65

☎ 02 62 13 40 63



asr.nourbyformation@gmail.com

Taux de réussite à l'examen : 73 % du 01/01/2023 au 31/10/2023

Taux de satisfaction : 86,3 % au 31/10/2023
